

Announce Presse - Conférence Publique

Pourquoi faut-il préserver la biodiversité ?

Alors qu'un consensus international issu de travaux scientifiques met en avant une érosion de la biodiversité causée en grande partie par les activités humaines, le 20 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies proclamait 2010 « Année internationale de la biodiversité ».

Mais qu'entend-on par biodiversité ? Comment est-elle qualifiée et quantifiée actuellement ? Quelles sont les différents types de menaces qui pèsent sur elle ? Pour quelles raisons sommes nous concernés par son érosion ?

Si une partie des réponses à ces questions peut être donnée par des travaux issus de la recherche en écologie et en évolution, les sciences de la conservation mobilisent désormais, au delà des sciences biologiques, des problématiques nouvelles pour les sciences humaines et sociales. En effet, derrière la question « pourquoi conserver la biodiversité ? » se cachent des questions essentielles sur les interactions entre les Hommes et la Nature et sur leur légitimité à la gérer en totalité.



Dans le cadre de son cycle de conférences publiques, Natureparif a le plaisir d'inviter le public à la rencontre :

« Pourquoi faut-il préserver la biodiversité »

Le Lundi 9 novembre 2009, de 17h30 à 20h

Dans les locaux de **Natureparif**, au 84 rue de Grenelle - 75007 Paris

Cette conférence sera animée par :

Jane LECOMTE - Professeur d'Ecologie, Université Paris-Sud 11

Claude BOURQUARD - Co-président du GRAINE Ile-de-France

Pour plus d'informations : Ophélie ALLOITTEAU, relations presse Natureparif : 01 75 77 79 04

Outil de partage de la connaissance au service de la préservation de la nature et de la biodiversité en Île-de-France, NATUREPARIF rassemble de nombreux acteurs dont la Région, l'Etat, des collectivités territoriales, des associations de protection de l'environnement, des Fédérations et des entreprises. **Innovante, NATUREPARIF est la première agence en Europe qui s'intéresse à la nature et à la biodiversité à un niveau régional.** Elle atteste, comme la charte de la biodiversité et la stratégie régionale dont elle est issue, de la volonté de la Région Île-de-France et de l'ensemble des partenaires de **faire de la préservation de la diversité biologique une priorité.**